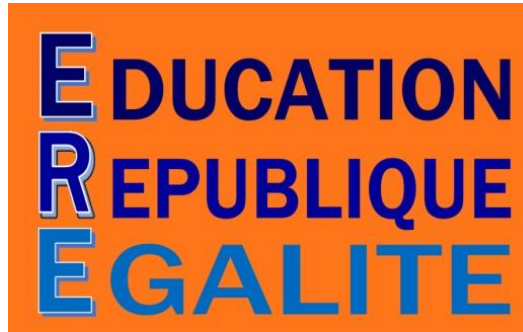


Valeurs de la République

De quoi parle-t-on?



Plan d'intervention

- Repères historiques
 - Cadre juridique
 - Débat

Repères historiques

Une République encore jeune

- Le temps de la République en France

Monarchie de droit divin De Clovis (498) à la Révolution	La République De 1792 à aujourd'hui
Près de 1300 ans	230 ans (en réalité 180)

- Les allers/retours

Dates	1792/ 1804	1804/ 1848	1848/ 1852	1852/ 1870	1870/ 1940*	1946/ 1958	Depuis 1958
République	1ère		2ème		3ème	4ème	5ème
Autres régimes		Empire Restauration		Second empire			

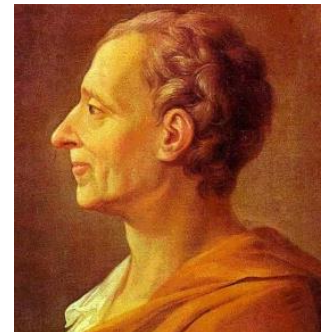
*De l'été 1940 au 9 août 1944 le régime de Vichy rompt avec les valeurs républicaines: l'Etat français collabore avec l'Allemagne

De Clovis à la Révolution (498 – 1789)

- **Baptême de Clovis (498)**
 - Catholicisme: religion officielle du royaume
- **Sacre de Charlemagne par le pape à Rome (800)**
 - Monarchie de droit divin
 - à l'Etat la guerre, l'intégrité du territoire...
 - à l'Eglise le social, l'éducation et le salut des âmes...
- **Guerres de religion**
 - Massacre de la Saint Barthélemy (24 août 1572)
 - Edit de Nantes (1598): édit de tolérance
 - Révoqué par Louis XIV (1685): exil de 200000 protestants

Les libres penseurs et les Lumières

XVIIIe siècle



Valois (1328- 1589)
Bourbons (1589-1792)

Henri IV
(1589 –1610)

Louis XIII
(1610 -1643)

Louis XIV
(1643 - 1715)

Louis XV
(1715 –1774)

Louis XVI
(1774-1792)

Voltaire, Diderot, Rousseau, Montesquieu...

Condorcet L'EDUCATION

Valois (1328- 1589)

Bourbons (1589-1792)

Henri IV

(1589 –1610)

Louis XIII

(1610 -1643)

Louis XIV

(1643 - 1715

Louis XV

(1715 –1774)

Louis XVI

(1774-1792)



L'éducation et la cause des femmes

La Révolution française 1789 - 1799

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Art 1: « les hommes naissent libres et égaux en droits »

Art 6: « La loi est l'expression de la volonté générale »

Art 10: « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses »

La Révolution abolit la monarchie de droit divin

**Supprime le pouvoir de l'Eglise en adoptant la
constitution civile du clergé en 1790**

➤ **Suppression des congrégations religieuses
et nationalisation des biens ecclésiastiques**

Les femmes en lutte pour leurs droits

Tout a commencé en 1789 avec la Révolution qui proclame l'universalité des droits de l'homme, mais qui dans le même temps refuse aux femmes toute participation effective à la vie politique de l'époque.



Olympe de Gouges écrit en 1791 la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*

La guerre des deux France

au XIXe siècle et sur une partie du XXe

- **Opposition idéologique issue de la Révolution entre**
 - Une culture républicaine, fruit de la tradition révolutionnaire
 - Les héritiers de la monarchie catholique qui défendent la soumission au dogme romain: hostilité à « l'école sans Dieu », au divorce, à la contraception, à l'IVG...
- **Des évolutions politiques et institutionnelles contrastées**
 - **Concordat (1801):**
 - Catholicisme religion de la majorité des français
 - Eglise sous la double tutelle de l'Etat et du Vatican
 - Ministres du culte rémunérés par l'Etat (en échange des biens nationalisés)
 - **Code civil (1801/1804):** priorité du mariage civil et divorce possible
 - **Loi Falloux (1850):** droit de regard de l'église sur les écoles publiques et développement de l'enseignement privé
 - **Commune de Paris (1871):** proclame temporairement la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Vers la séparation des Eglises et de l'Etat

L'Education en première ligne

avec les lois Jules Ferry (1882):

- Obligation scolaire (6 à 13 ans)
- Gratuité
- Laïcité (programmes, locaux, enseignants)

Loi de séparation (9 décembre 1905)

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes » (ordre public) (art 1)

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (art 2)

Laïcité dans la constitution

Dans la constitution de 1946

Et dans celle du 4 octobre 1958 - Article 1

*« La France est une République indivisible, **laïque**, démocratique et sociale.*

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Elle respecte toutes les croyances. »

Laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics

- **Code de l'éducation, article L. 141-5-1 :**

« Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »

Cadre juridique

La République française

Res publica

La chose publique
Les affaires communes
Les affaires de l'Etat



Les affaires privées

Une devise

Liberté – Egalité – Fraternité

Valeurs à faire vivre

Liberté



Libéralisme ou libertarianisme

Egalité



Egalitarisme ou totalitarisme

Fraternité pour réduire les tensions entre Liberté et Egalité

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Les distinctions sociales ne peuvent être fondées

que sur l'utilité commune. » Art.1 DDHC du 26/08/1789

La République française

INDIVISIBLE

Elle est diverse mais dit non aux
Individualismes
Communautarismes
Séparatismes

LAÏQUE

Séparation des Eglises et de l'Etat
Neutralité de l'Etat

*« La laïcité n'est pas destinée à
nettoyer la société de toute empreinte
religieuse mais à préserver l'espace
public de l'emprise des religions »*

(R. Debray)

Des principes

DEMOCRATIQUE

Suffrage universel
Démocratie représentative,
participative, délibérative
Expression directe
des citoyens

SOCIALE

Education
Santé - Sécurité - Justice
Services publics
Promotion de tous

Etat de droit

- Une société organisée par des **lois qui s'imposent à tous**
- Des normes juridiques **hiérarchisées**:
 - *Constitution, engagements internationaux, lois, règlements, décisions administratives, conventions entre personnes de droit privé*
- **L'égalité de traitement** s'oppose à tout traitement différencié des personnes et s'applique à la puissance publique, aux organisations, aux élus comme aux simples citoyens
- L'Etat de droit exige la **séparation des pouvoirs** et donc l'indépendance de la justice à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif

La liberté d'expression

Des limites dans la loi

- Incitation à la violence, au meurtre
- Apologie du terrorisme
- Incitation à la haine raciale, à l'antisémitisme
- Diffusion de propos négationnistes
- Injure ou diffamation des personnes.

*« On n'a pas le droit en France de provoquer la haine des individus;
en revanche on a parfaitement le droit de rire de toutes les croyances »
Elisabeth Badinter (entretien dans « LIRE » de mars 2015 p. 57)*

Merci de votre attention

ere2011@laposte.net

<http://www.education.republique.egalite.fr>